



CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Titre certifié de niveau III du Ministère du Travail inscrit au RNCP

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du BAC ou équivalent. La procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP85) peut permettre l'admission d'un candidat non titulaire du Bac.
- Une expérience en insertion professionnelle est fortement recommandée

OBJECTIFS

Être capable de mobiliser et de développer l'ensemble des moyens, ressources et relations nécessaires à l'accueil, l'information, l'orientation, et l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en vue de l'obtention du titre de conseiller en insertion professionnelle

DURÉE ET DATES

- Nous consulter
- 847 heures au total dont 567 heures en centre et 280 heures en entreprise
- Une formation modulaire et alternée par 4 périodes d'application en entreprise de 70 heures à l'issue de chaque CCP (certifi cat de compétences professionnelles)

POUR QUELS METIERS ?

A l'issue de la formation, il est possible d'accéder aux secteurs et métiers suivants :

- **Missions Locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, MDEE :** chargé d'accueil, chargé de projet insertion, conseiller eninsertion professionnelle, conseiller/chargé de mission emploi/formation
- Formation professionnelle et continue : chargé de sourcing et de recrutement, formateur en insertion professionnelle, chargé de placement et relation entreprises
- **Cabinets d'outplacement / Agences d'emploi :** conseiller en outplacement, chargé d'emploi
- **Foyers, résidences sociales et services pour jeunes :** animateur en FJT
- **Insertion par l'activité économique :** chargé d'insertion et d'accompagnement social

FORMATION

Du 8 janvier 2018 au 4 juillet 2018

LIEU DE FORMATION

44 b, quai de Jemmapes
75010 Paris -  : République
Sortie : rue du Faubourg du Temple

COÛT DE LA FORMATION

Nous consulter (*NB : Conditions particulières pour les demandeurs d'emploi*)

FINANCEMENT

Bénéficiaire d'un CIF (Congé Individuel de Formation), CPF (Compte Personnel de Formation), CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle), Plan de Formation, Période de Professionnalisation, AGEFIPH, Aide Individuelle à la Formation ou auto-financement.

PARCOURS A LA CARTE

Chaque CCP (Certificat de compétences professionnelles) peut être suivi "à la carte", nous contacter.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Carole DEGHMOUN
Tél : 01 80 97 35 43 - cdeghmoun@groupe-igs.fr

Assistante pédagogique : Agnès MBOUNJA
Tél : 01 80 97 35 45 - ambounja@groupe-igs.fr



PROGRAMME

UN TRONC COMMUN – 35H

- Histoire et projets de vie
- Approche systémique des territoires
- TRE (CV & LM)

4 MODULES QUALIFIANTS

Chaque module (certifié cat de compétences professionnelles - CCP) est suivi d'un stage pratique et d'une évaluation.

1. ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES EN DÉMARCHE D'INSERTION ET ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ - 112H

Objectif : prendre en compte les demandes immédiates pour créer les conditions d'une dynamique d'insertion dans la durée

- Techniques de conduite d'entretien
- Réaliser l'entretien d'accueil
- Analyser la demande et répondre aux attentes
- Le diagnostic dans l'entretien
- Gestion de conflits et médiation
- Sociologie des publics relevant de l'insertion sociale et professionnelle
- Approche de l'interculturalité
- Éthique et déontologie
- Mission locale sur des situations d'accueil
- Pratique logiciel métier
- Savoir-être professionnel

2. ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE - 147H

Objectif : aider la personne à créer les conditions d'une insertion sociale et professionnelle durable

- Construction de l'interaction dans l'entretien
- La relation d'accompagnement
- Techniques d'aide et d'accompagnement selon les typologies des publics accueillis
- Connaissance des mesures pour l'emploi et des dispositifs d'insertion
- Acteurs et dispositifs sur un territoire d'intervention et approche de l'économie sociale et solidaire
- Outils d'accompagnement des projets individuels et collectifs des personnes en insertion et méthodes ADVP
- Législation de la formation professionnelle
- Retour expérience projet

3. METTRE EN OEUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRÈS DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE - 98H

Objectif : mettre en place les conditions d'un accompagnement efficace des publics en difficulté d'insertion professionnelle et mettre en synergie les ressources et les acteurs du marché du travail

- Approche systémique de la relation avec les employeurs
- Politique de la ville, dynamique de partenariats et réseaux
- L'accompagnement à la création d'activités et/ou d'entreprises
- Bilan professionnel
- Connaissance des référentiels emplois, activité, compétences et certifications
- Analyse d'emploi & Analyse de poste
- Approche systémique de la relation avec les employeurs et relation d'accompagnement
- Retour d'expérience

4. CONTRIBUER AU MONTAGE DE PROJETS OU À LA RÉALISATION D' ACTIONS DANS LE CHAMP DE L'INSERTION - 42H

Objectif : Élargir l'éventail des actions d'insertion sur le plan local et par rapport au public accueilli en utilisant les potentialités de ce territoire

- Approche systémique du projet
- La conduite de projet
- Les outils de la conduite de projet
- Les étapes et les processus du projet
- Outils de la conduite de projet : diagramme de GANTT ...
- L'analyse stratégique
- Les outils de communication d'un projet

MODULE COMPLEMENTAIRE

MODULE COMMUNICATION EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTS CERTIFICATS DE COMPÉTENCES – 84H

Développement personnel, gestion du temps, animation d'un atelier emploi, faire une prospection entreprise efficace, savoir animer un groupe de travail

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DE CERTIFICATION - 49H

Réalisation du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP). À l'issue du parcours de formation et après avoir effectué la totalité des Évaluations de Formation aux activités (ECF) et établi le DSPP, le candidat se présente à l'épreuve de synthèse et à un entretien final devant un jury de professionnels.